



## Pension alimentaire et vie commune après un divorce

Par **chanel51956**, le **21/09/2014** à **19:48**

Bonjour,  
j'aimerais savoir si une ex épouse qui touche une pension alimentaire a le droit d'en exiger l'augmentation si son ex époux se remet en couple.  
merci

Par **youris**, le **21/09/2014** à **20:32**

bjr,  
une ex-épouse ne touche pas une pension alimentaire qui est destinée aux enfants mais éventuellement une prestation compensatoire.  
que ce soit sous forme de rente ou de capital échelonné, vous pouvez demander au juge la modification de la prestation compensatoire.  
mais le fait qu'un ex se remette en couple n'est pas un argument, en soi, pour demander l'augmentation de cette prestation compensatoire.  
cdt